



Université Catholique du Graben
CENTRE DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES DU GRABEN
B.P. 29 BUTEMBO/NORD-KIVU

PARCOURS ET INITIATIVES

Droit - Société - Économie

Editorial -----	5
Florent Kambasu Kasula	
Le pluralisme juridique comme facteur de précarisation des droits fonciers des femmes au Nord- Kivu -----	9
Diane Ngowire Katsuva	
Analyse de l'arrêt RAD 141 sur le contentieux fiscal rendu par la Cour d'Appel du Nord-Kivu -----	27
Moïse Muyisa Musubao et Nathanaël Kombozi François	
Controverse autour de la dualité de la source législative des impôts provinciaux en RDC. -----	45
Moïse Muyisa Musubao	
Problématique d'application de l'impôt personnel minimum en droit fiscal congolais -----	67
Moïse Muyisa Musubao	
Technologies financières dans les systèmes de paiement : Un catalyseur de l'inclusion financière à Beni en République Démocratique du Congo --	87
Rebecca Masika Wasingya	
Analyse VCA4D de la filière du miel autour de la Réserve de Biosphère de Luki -----	105
Eric Nice Nshembe Chishungu, Baudouin Michel, Yannick Useni Sikuzani, Jeannot Katya Kavuya	
Acquisition des connaissances, pratiques et gestes pour le gardiennage des vaches en Province du Sud-Kivu, R D Congo -----	127
Florent Kambasu Kasula	

ISSN : 3008-1211
e-ISSN : 3008-122X

N° 28
Septembre 2024

Éditorial

La recherche au cœur des mutations sociales, juridiques et économiques

Florent Kambasu Kasula¹

La situation socio-organisationnelle que traverse la République démocratique du Congo ne laisse pas indifférents les différents chercheurs. Ils s'interrogent sur le lendemain et pensent à des solutions innovantes en vue d'assurer ou de donner encore une raison d'espérer pour les générations présentes et futures. C'est ce qui transparaît à travers le présent numéro de *Parcours et Initiatives* dont chaque numéro constitue un nouveau rendez-vous réflexif sur les différentes mutations et dynamiques qui transforment notre société. En effet, les différents thèmes exploités dans ce vingt-huitième numéro, bien qu'en apparence divergents entr'eux, tentent de traduire la quête de la justice sociale, de l'équité et de la durabilité sociale dans un contexte congolais marqué par des tensions. Ainsi, tournent-ils autour de l'impact des technologies financières dans les systèmes de paiement à travers la digitalisation des paiements, la gouvernance des ressources naturelles, la justice fiscale, le droit foncier des femmes, ou encore la valorisation d'une filière agricole locale comme celle du miel, la valorisation des connaissances dans le métier de gardiennage des animaux.

D'entrée de jeu, Diane Katsuva Ngowire, pour défendre le droit foncier des femmes, s'intéresse au pluralisme juridique face à la question foncière. L'accès à la terre n'est pas seulement une question économique : il touche à l'identité, à la sécurité alimentaire, à la dignité. Dans plusieurs territoires

¹ Centre de Recherche en Économie et Développement (CRED), Faculté des Sciences Économiques et Gestion, Université Catholique du Graben, B.P. 29 Butembo, Nord-Kivu, RD Congo. Tel : +243825141678, florent.kasula@ucgraben.ac.cd, florentkasula@gmail.com, Orcid : <https://orcid.org/0000-0002-5487-0410>

du Nord-Kivu, comme dans d'autres régions de la RDC, le droit foncier est régi à la fois par la loi écrite et par les normes coutumières. Ce pluralisme juridique, loin d'être une richesse, devient souvent un obstacle pour les femmes : les règles coutumières limitent leur accès à la terre avec des mentalités patriarcales profondément ancrées dans la société. Ainsi, parmi les stratégies émergentes, il est important de redéfinir certaines normes coutumières, d'instaurer des mécanismes de médiation inclusifs et de donner aux femmes un rôle plus prépondérant dans les structures de gouvernance foncière. Ce débat touche à la capacité des sociétés contemporaines à reconnaître les droits fondamentaux de toutes et de tous, et à libérer l'immense potentiel des femmes dans le développement agricole et économique.

Moïse Muyisa Musubao, individuellement ou en collaboration avec d'autres auteurs, oriente ses réflexions sur les questions fiscales. Pour ce chercheur la justice fiscale est une question d'équité et de légalité.

Il s'intéresse, en premier lieu, à un sujet de contentieux fiscal. Derrière cette thématique purement technique se profile la question cruciale de la justice et de la confiance des citoyens dans l'État. L'analyse d'un arrêt rendu par la Cour d'Appel du Nord-Kivu illustre les tensions entre administrations fiscales, ONG et juridictions.

La fiscalité ne se réduit pas seulement aux chiffres. Elle est un contrat social qui engage l'État et ses citoyens. Une mauvaise application ou interprétation des règles ronge la confiance ou la crédibilité des institutions. Ainsi faut-il plus de transparence, une meilleure formation des acteurs et un respect strict du principe d'égalité devant l'impôt.

Ces préalables posent d'ailleurs les bases des autres réflexions orientées autour de la controverse de la dualité de la source législative des impôts provinciaux en RDC et la problématique de l'application de l'impôt personnel minimum en droit fiscal congolais.

Dans un second moment, l'auteur examine la primauté du droit national sur les impôts provinciaux ainsi que l'autonomie fiscale des Provinces. L'analyse met en lumière les avantages de la primauté nationale, mais aussi ses défis. Toutefois, l'autonomie fiscale provinciale permet aux Provinces d'adapter leurs politiques fiscales selon les besoins locaux, mais elle est contrainte par la dépendance à la législation nationale. La prise de position

suggère que, bien que les Provinces aient des compétences fiscales, elles doivent respecter les lois nationales pour maintenir une cohérence fiscale tout en préservant leur autonomie.

Revenant à la question de l'IPM comme un impôt local et provincial, celui-ci est perçu auprès des adultes résidents dans les Municipalités, Secteurs et Chefferies pour financer des projets d'intérêt général et améliorer la qualité de vie. Cependant, il n'est pas encore collecté dans toutes les Communes, Chefferies et Secteurs, malgré un cadre légal en place. L'article examine le régime de l'IPM en identifiant les causes de son non-recouvrement : manque de volonté politique, inaction des autorités locales et insécurité. Il propose des stratégies pour améliorer la collecte des recettes.

Après cette dimension juridique, les articles suivants reprennent des aspects économiques et reviennent sur les technologies financières dans les systèmes de paiement, l'analyse de la chaîne de valeur du miel, la valorisation des connaissances des bouviers dans le gardiennage des vaches.

En traitant des technologies financières comme un levier de transformation, Rebecca Masika Wasingya essaie de démontrer en quoi le développement des fintech bouleverse les habitudes quotidiennes liées au transfert de l'argent via un téléphone portable, la sécurisation des transactions numériques et l'accès à des services financiers sans banques traditionnelles. Ces innovations ouvrent la voie à une inclusion financière plus large. Mais elles posent aussi des défis : Comment réguler un secteur aussi dynamique sans étouffer l'innovation ? Comment garantir la sécurité des usagers ? Comment faire en sorte que les fintech ne renforcent pas les inégalités mais contribuent réellement à l'inclusion financière ? Pour être efficaces comme outils de développement, l'auteur rappelle que les fintech doivent être accompagnés d'un cadre réglementaire solide et de politiques publiques inclusives. Également, pour renforcer l'inclusion financière, des stratégies sont proposées : améliorer la qualité du réseau, collaborer avec les banques et les IMF, éduquer la communauté au sujet de l'argent et de l'inclusion financière, et rendre d'autres plateformes en ligne disponibles.

En s'intéressant à l'économie locale à travers la filière du miel, Jeannot Kavuya et ses collègues montrent comment la filière apicole est une illustration parlante d'une activité locale de développement par la création

des emplois, la contribution à la biodiversité et une opportunité d'exportation. L'article rappelle qu'au-delà d'être un produit de consommation, le miel constitue aussi une richesse durable qui montre que l'économie rurale peut être compétitive et résiliente.

Clôturent le numéro, Florent Kasula porte son regard sur un élément un peu atypique, la valorisation des connaissances du bouvier dans le gardiennage des vaches. Alors que ce dernier est parfois considéré comme un personnage de dernier rang, en surveillant et en faisant paître le troupeau, le bouvier est à la fois responsable de la gestion du pâturage dans le temps et dans l'espace, en assurant également la bonne alimentation du bétail et la préservation des ressources pastorales. Chargé de veiller sur la santé des animaux, il surveille également leur état physique, leur comportement et leur assure les soins urgents. Il est donc important de s'investir dans sa formation et de valoriser également ses connaissances empiriques en vue d'améliorer son revenu ou mieux sa rémunération.

Loin de se limiter à un simple état des lieux, les analyses publiées dans ce numéro se veulent prospectives. Elles proposent des pistes de réflexion et des stratégies susceptibles d'éclairer la prise de décision des acteurs institutionnels, économiques et sociaux. Elles traduisent aussi la volonté d'inscrire la recherche scientifique dans un dialogue permanent avec la réalité, afin de contribuer à la construction d'une société plus juste, équitable et innovante. Ce qui traduit également une mission de l'université : un lieu de production et de diffusion des savoirs, mais aussi un acteur de transformation sociale.